

Feux de forêt à Béjaïa

Le plan de prévention et de lutte en gestation

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6138 - Dimanche 21 avril 2024 - Prix : 10 DA

Lutte antidrogue

Les saisies de psychotropes en hausse

La réplique indolore

Par Mohamed Habili

Depuis que la réponse israélienne a été apportée à qui de droit, ce qui est censé s'être produit vendredi dernier, on s'est plus interrogé sur la manière dont il convient de la prendre que sur son ou ses impacts. Faut-il y voir une opération militaire réelle, signée, bien que non revendiquée, ce qui est du reste la règle chez Israël, ou un acte terroriste anonyme et que seule une enquête approfondie pourrait à la fin élucider ? Israël a voulu que sa réplique à l'attaque massive du 14 avril soit si mesurée, si légère même, si peu provocante en tout cas, qu'on se demande maintenant si les explosions d'Ispahan, ou plus exactement dans le ciel d'Ispahan, puisque les projectiles envoyés sur l'objectif, une base militaire non loin d'une installation nucléaire, ont été interceptés, en étaient la traduction concrète ou non. Habituellement, l'Iran est prompt à pointer un doigt accusateur sur Israël, lorsqu'il est confronté à des faits de même nature, tout en sachant que ce n'est pas lui qui directement a frappé mais quelque allié intérieur. Cette fois-ci, l'acte est à ce point insignifiant qu'il ne se hâte guère de le lui attribuer. Pour les Iraniens, les explosions elles-mêmes ne sont pas israéliennes, qui résultent de leurs propres tirs destinés à intercepter ce qui leur semble être de petits drones, partis d'ils ne savent où exactement, mais selon toute apparence de tout près. Pour les Israéliens, ce serait des missiles tirés à l'extérieur de leur ciel par des F-35 sur une base aérienne d'Ispahan en rapport avec l'attaque du 14 avril contre eux. **Suite en page 3**

En perspective de l'élection présidentielle

La scène politique s'anime



En prévision du scrutin présidentiel du 7 septembre prochain, la scène politique s'anime à travers les activités organiques des formations politiques pour trancher sur la question de participation ou non à cette échéance et l'annonce officielle de participation des candidats. **Page 3**

Coupe de la Confédération africaine/USMA-RS Berkane

Les Rouge et Noir pour prendre option

Mois du patrimoine à Médéa

Une belle ambiance en ouverture

Préparation de la saison estivale 2024

Le ministre du Tourisme insiste sur l'achèvement des projets hôteliers

■ Dans le cadre du suivi des projets touristiques inscrits au profit de la wilaya de Boumerdès, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a entamé, dans la matinée d'hier, une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya où il a supervisé les préparatifs en cours pour la prochaine saison estivale 2024.

Par Lynda Naili

Ainsi, après avoir inspecté les projets de construction de trois nouveaux hôtels, et lors des discussions tenues avec les entreprises de construction, il a souligné l'importance d'accélérer la cadence de leur réalisation afin de les livrer et permettre ainsi au parc hôtelier de cette wilaya d'accueillir, dans de meilleures conditions, le plus grand nombre de touristes durant la saison estivale prochaine. Dans ce sens, il a souligné aux acteurs concernés l'importance de mettre en place une politique de gestion et de commercialisation pour cette étape importante de la saison, compte tenu de la forte affluence de touristes en provenance de différentes wilayas vers Boumerdès.

Le premier point inscrit dans le programme du ministre du Tourisme et de l'Artisanat a été l'inspection du projet de réalisation d'un hôtel touristique, situé au cœur de la commune de Boudouaou et dont la capacité d'accueil est de 150 lits. Ensuite, accompagné notamment du wali de Boumerdès, M^{me} Fawzia Naama, il s'est rendu au chef-lieu de la wilaya où il a inspecté l'hôtel El Amin. Un établissement hôtelier classé 4 étoiles, récemment mis en service dont la capacité d'accueil est de 243 lits, offrant de nombreuses commodités pour les touristes attendus lors de la prochaine saison estivale. Toujours au niveau du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, le ministre a visité le projet de construction d'un hôtel doté d'une capacité d'accueil de 344 lits, sis au quartier Fouais. De plus, après avoir inauguré le nouveau siège de la Maison de l'artisanat de Boumerdès où il a visité les différents pavillons de cette structure, sur le front de mer de la ville de Boumerdès, Mokhtar Didouche a visité la plage le Dauphin, avant de procéder à la pose la première pierre de la construction d'un motel de 150 lits. Par ailleurs, il a supervisé l'opération de remise de certaines cartes artisanales électroniques aux artisans, ainsi que des attestations d'octroi de locaux commerciaux.



Dans un point de presse tenu dans le hall d'honneur du cabinet de la wilaya de Boumerdès, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, s'exprimant au sujet des zones d'extension touristiques dans la wilaya de Boumerdès, a expliqué

que «l'assainissement que nous sommes en train de faire au niveau des zones nationales, et donc pas uniquement à Boumerdès, a permis de constater que pas mal de zones sont auto-occupées par des projets privés, ce qui, a-t-il dit, a néces-

sité de revoir la surface des zones et par conséquent de revoir leurs plans d'aménagement pour pouvoir les approuver et les mettre à disposition des investisseurs». Et de préciser, à ce sujet, que cette mesure «concerne aussi bien la wilaya

de Boumerdès que les autres wilayas côtières» ainsi que celles «de l'arrière-pays et du Sud». «C'est donc un dossier qui est pris en charge dans le cadre de l'assainissement du foncier touristique», a-t-il conclu.

L. N.

Lutte antidrogue

Les saisies de psychotropes en hausse

L'utilisation des drogues est fréquente dans notre société, touchant le plus souvent une population de plus en plus jeune. Beaucoup de jeunes utilisent une plus grande variété de substances psychotropes, et à des âges précoces. Les complications cardio-vasculaires liées à la prise de ces drogues sont mal connues et souvent non recherchées et sous-estimées. Parmi les conséquences néfastes qu'entraîne l'usage et l'abus des drogues chez les jeunes, on peut citer la dépendance, les surdoses, les accidents, les dommages physiques et psychologiques et, parfois, un décès prématuré. Malgré les mesures répressives pour la surveillance des frontières, les traf-

quants prennent le risque et trouvent d'autres moyens pour faire passer leurs marchandises. En effet, la prospection de nouveaux marchés pour répondre à une éventuelle demande autre que celle des produits traditionnels comme le kif, telle est la nouvelle stratégie des narcotrafiquants pour se positionner en Algérie. Comme riposte, l'Algérie a renforcé ses dispositifs de lutte avec des mesures sécuritaires strictes déployées de manière étudiée tout au long de la bande frontalière pour limiter l'activité des narcotrafiquants et le résultat est perceptible. Ainsi, en quatre mois, les services des Douanes de Bordj Bou Arréridj ont saisi 837 000 capsules psychotropes de type «Prégabaline

300mg», a indiqué un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). «Dans le cadre de l'activité intense et continue des brigades opérationnelles de lutte contre le trafic et la contrebande, notamment le trafic et la vente de drogue et de psychotropes, les éléments de la brigade de mobile des Douanes relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Bordj Bou Arréridj, sur le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes de Sétif, ont déjoué une importante opération de contrebande qui s'est soldée par la saisie de quantités considérables de psychotropes estimées à 837 000 capsules de type Prégabaline 300mg», selon le communiqué. La quantité sai-

sie «était soigneusement dissimulée dans un tracteur avec remorque sous une cargaison de sable pour échapper au contrôle douanier», ajoute la même source, précisant que «le véhicule utilisé pour la contrebande a également été saisi». Suite à quoi, les instances judiciaires compétentes ont été saisies de cette affaire. Cette opération «atteste de la vigilance et de la disponibilité des éléments des Douanes algériennes, ainsi que de leur mobilisation totale pour l'accomplissement de leurs missions en matière de lutte contre le trafic et la contrebande ainsi que pour la protection de l'intégrité et de la sécurité du citoyen», lit-on dans le communiqué.

Meriem B.

Salon dentaire

La première édition du 25 au 27 avril au Centre des conventions d'Oran

La première édition du Salon dentaire LMDX se tiendra du 25 au 27 avril en cours au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation d'une quinzaine d'exposants, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisé par l'agence «Insolite Pro», ce salon s'adresse aux professionnels du monde dentaire, les dentistes, les prothésistes et les étudiants en chirurgie dentaire, a indiqué le gérant de

cette même agence, Chouaib Azzi. Des importateurs et des fabricants d'équipements dentaires et de produits consommables utilisés par les dentistes et les prothésistes, ainsi que des banques, participeront à cette première édition du salon, a-t-il fait savoir. Plusieurs clubs scientifiques, comme le club Avicenne de la faculté de médecine d'Oran et le club Sylvius de l'université de Sidi Bel-Abbès

prendront également part à l'évènement, avec des animations scientifiques, a expliqué la même source. Un programme de conférences et d'ateliers est, en outre, prévu en marge de cette manifestation, en partenariat avec les universités d'Oran, Sétif et de Sidi Bel-Abbès, a déclaré M. Azzi, ajoutant que 22 conférences et 14 ateliers animés par des experts du pays et de l'étranger sont au programme. «Les

connexions prothétiques : piliers des dents naturelles», «Les clés de la productivité : l'organisation moderne au service de la rentabilité», «Les maladies générales et leurs répercussions sur la cavité buccale», «La stérilisation à l'autoclave», «La greffe gingivale libre : avancées et applications actuelles en chirurgie», entre autres, sont autant de thématiques qui seront abordées.

Samy T.

En perspective de l'élection présidentielle

La scène politique s'anime

■ En prévision du scrutin présidentiel du 7 septembre prochain, la scène politique s'anime à travers les activités organiques des formations politiques pour trancher sur la question de participation ou non à cette échéance et l'annonce officielle de participation des candidats.

Par Lynda Naili

A ce titre, animant hier une conférence de presse au siège de son parti, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a fait savoir que le comité central de son parti a décidé de participer à la présidentielle anticipée du mois de septembre prochain. Aussi, lors d'une conférence de presse tenue au siège de son parti, la SG du PT a indiqué que son parti présentera prochainement son candidat à cette élection. « Cette décision, a-t-elle indiqué, a été adoptée à l'unanimité par les membres du comité central du parti », affirmant ainsi que sa formation politique « devrait discuter, à travers ses différentes structures, du plan d'action à suivre tout au long de cette échéance électorale, et déterminer les objectifs politiques visés à travers cette participation ». Ceci, a souligné Louisa Hanoune, « au préalable de la tenue des assemblées générales au niveau des wilayas » ainsi que de « la convocation d'une session du Conseil national (du parti) le 10 mai et 11 mai prochain ». Cette session, a-t-elle précisé, « sera précédée par une réunion du Comité central le 9 mai, afin de trancher sur l'identité du candidat, sur la forme et le contenu de cette participation, et de faire part ainsi des détails de la campagne électorale et de son contenu, de la collecte des signatures, ainsi que des orientations politiques ».

Par ailleurs, dans le cadre des consultations lancées par sa formation politique dans la perspective de la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain, le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, s'est entretenu hier avec une délégation du Parti « El-Hokm Errached », conduite par son président, le D'Aïssa Belhadi. Selon un communiqué rendu public, les deux partis politiques ont convenu de coordonner leurs actions politiques engagées dans cette échéance électorale.



Le parti du Rassemblement algérien a choisi son candidat

Le parti du Rassemblement algérien a tenu avant-hier une réunion de son Bureau national durant laquelle l'annonce de candidature de son secrétaire général, Tarek Zeghdoud, a été faite. Un choix justifié par le parti pour « contribuer à enrichir l'action politique, à dynamiser le multipartisme et à impulser une dynamique au processus démocratique que connaît l'Algérie ». Durant cette réunion, il a été également décidé de créer un comité au sein du parti pour assurer « la bonne préparation de ce rendez-vous électoral ».

Le mouvement El-Bina se prononcera fin mai

A l'ouverture de cette conférence placée sous le thème « Explication et enrichissement du plan de communication digitale pour l'élection présidentielle », le président du mouvement, Abdelkader Bengrina, a précisé que sa formation politique « se prononcera sur sa participation à l'élection présidentielle du 7 septembre lors d'une réunion de son

Conseil consultatif national prévue fin mai prochain, après la consultation de tous les militants et les élites dans les différentes wilayas du pays ». Mettant en avant « l'importance stratégique » de cette échéance « pour parachever l'édification de l'Algérie nouvelle », il a fait savoir que son mouvement « a lancé une série de consultations avec les différentes élites nationales pour mobiliser les citoyens afin de faire réussir cet important rendez-vous ».

Le MSP entame un processus de consultations

Présidant une rencontre des chefs des bureaux exécutifs de wilaya et des présidents des instances électorales, tenue au siège du parti (Alger) et en prévision du scrutin présidentiel du 7 septembre prochain, le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a souligné, avant-hier, que « le lancement de ce processus de consultations vient confirmer l'ouverture du Mouvement et sa disponibilité permanente au dialogue, au débat constructif et à la consolidation de la dimension institutionnelle dans la prise de décision », ajoutant que cette

démarche « vise à élargir les consultations à l'élection présidentielle et à l'avenir du pays dans le contexte régional et international ». Il a appelé les élites nationales à « considérer l'élection présidentielle comme une opportunité de relancer l'interaction politique et démocratique et d'ouvrir de nouvelles perspectives à la société, dans toute sa composante ». Il a affirmé que son Mouvement était ouvert à « toutes les options menant vers un partenariat politique où se rejoignent tous les programmes et efforts visant à préserver l'unité, la souveraineté et le développement de l'Algérie ». Il a, par ailleurs, salué la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

De son côté, à l'occasion d'une rencontre tenue à la Mutuelle des matériaux de construction à Zeralda, Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), a annoncé avant-hier sa participation, au nom d'une coalition de sept formations politiques, à savoir le PRD, le FMN, le FDL, le MEN, le MNTA, l'URN et l'ARN dénommée « Groupe des partis : pour la stabilité et les réformes », au scrutin présidentiel du 7 septembre prochain. Et d'ajouter, à ce sujet, que le « Groupe des partis : pour la stabilité et les réformes » mènera sa campagne électorale sous les slogans : « Réhabiliter l'action politique » et « L'ouverture et le dialogue pour la stabilité et les réformes ».

A noter que la présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a été la première cheffe de parti à avoir fait part de son intention de prendre part à la course électorale présidentielle du 7 septembre prochain.

Il y a lieu de rappeler que aussi bien le FLN que le RND qui se sont engagés à contribuer « fortement à la réussite de ce grand événement national », n'ont toujours pas formulé leurs vœux de prendre part à la course au Palais d'El Mouradia.

L. N.

Feux de forêt à Béjaïa

Le plan de prévention et de lutte en gestation

Une réunion de coordination du Comité de wilaya de lutte contre les feux de forêt s'est tenue la semaine dernière à l'effet d'examiner le plan opérationnel de lutte contre les feux de forêt. La réunion a été présidée par le wali et à laquelle ont pris part les chefs de daïra, le secrétaire général de la wilaya et les représentants de plusieurs directions, dont celles des forêts, l'environnement, les travaux publics, l'hydraulique, l'Algérienne des eaux, la santé, la Protection civile et les membres de la Commission de sécurité. Cette rencontre a porté

sur la préparation des actions de prévention à entreprendre et l'application des mesures de prévention et de lutte contre les incendies. Parmi les actions relevées, il y a l'ouverture de pistes et chemins, le désherbage et le nettoyage des accotements des routes, la sécurisation des habitations situées à proximité des forêts, l'évacuation des populations, l'organisation de manœuvres de simulation d'incendie, l'aménagement de postes de vigie et de surveillance et d'alertes incendies, la multiplica-

tion de postes avancés, de points, de citernes mobiles et réservoirs d'eau, la mobilisation des moyens matériels et humains pouvant être mis en œuvre en cas de départ de feu et les engins à utiliser pour l'ouverture de chemins pour l'extinction des feux. Le wali a relevé, au cours de cette rencontre, la nécessité d'« instaurer une coordination entre tous les membres du Comité et les acteurs impliqués dans ce plan pour mieux faire face à toute éventualité, mobiliser les moyens des communes comme les camions-citernes, les engins dont

elles disposent, consolider le travail de coordination entre la Protection civile et les services des forêts ». Pour sa part, la Sonelgaz a été chargée de mener des actions de nettoyage et désherbage sous les lignes électriques de haute tension et les services de la DTP et des communes sont chargés de nettoyer les accotements des routes, surtout ceux proches des forêts. Il s'agit aussi pour les services concernés d'organiser des campagnes de sensibilisation et de prévention contre les incendies dans les médias et les réseaux

LA QUESTION DU JOUR

La réplique indolore

Suite de la page Une

Pour les Iraniens, nul dommage, ni matériel ni humain, n'est à déplorer. Ils ne vont pas jusqu'à dire qu'à tout prendre rien ne s'est passé, mais c'est tout comme. Pour les Israéliens, les tirs ayant atteint leurs cibles, des dommages, forcément il y en a eu, sauf qu'eux-mêmes se sont arrangés pour qu'ils soient les moins conséquents possibles. Il faut qu'ils aient été particulièrement précis pour qu'à la fois ils aient tapé dans le mille et causé le moins de mal possible, double condition pour répondre à l'attaque du 4 avril sans fournir de motif d'escalade à l'Iran, tout en donnant satisfaction aux Etats-Unis, qui eux non plus ne veulent pas d'un embrasement. Déjà lors de l'attaque du 14 avril, tout le monde était content ; les Iraniens parce qu'ils ont osé l'effectuer, malgré les avertissements des Américains ; les Israéliens et les Américains parce qu'ils l'ont fait avortée. Même chose après la réplique israélienne ; les Israéliens parce qu'ils n'ont pas craint de l'asséner ; les Iraniens parce qu'elle a été parfaitement indolore, et les Américains parce que leur crainte d'escalade a été une fois de plus prise en compte. On serait tenté d'en conclure qu'en l'occurrence il n'y a pas de perdants, qu'il n'y a que des vainqueurs. On se tromperait cependant, parce qu'il y a bien un protagoniste qui est sorti affaibli, sinon vaincu à plate couture, et un autre sorti agrandi de l'épreuve. Une leçon a été donnée le 14 avril à Israël, dont il a tiré profit quand est venu son tour d'agir. Il se devait de rétablir, de réaffirmer son pouvoir de dissuasion, mis en cause doublement ces derniers temps, une première fois le 7 octobre, une deuxième le 14 avril, ce qu'il ne pouvait obtenir qu'en appliquant à la lettre son principe cardinal de réponse disproportionnée à l'excès, ce que justement il fait à Ghaza depuis maintenant près de sept mois. Or, pour éviter une nouvelle attaque iranienne, qu'a-t-il fait ? Il s'est montré aussi léger qu'une plume, si bien que les Iraniens, et avec eux quasiment tout le monde, sont en train de se demander si c'était bien ou même Israël qu'ils ont affaire.

M. H.

sociaux, de désigner et de consolider les moyens de prévention, dont les points d'eau situés aux alentours des forêts. Le premier responsable de la wilaya a également relevé la nécessité de « conjuguer tous les efforts, trouver des méthodes adéquates, élaborer un plan commun pour faire face aux incendies tout en prenant compte les expériences vécues les années précédentes pour préserver le patrimoine forestiers de la wilaya de la déperdition ».

Hocine Cherfa

Réalisation des routes

L'évolution du parc automobile nécessite d'étudier l'utilisation du béton de ciment

■ Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé que l'évolution du parc automobile national nécessite une étude objective de l'option technique d'utilisation du ciment et du béton dans la réalisation des routes.

Par Nawel H.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de membres du gouvernement, le ministre a précisé que «cette option technique est exclusivement utilisée dans la réalisation de nouveaux projets ou la reconstruction complète d'un tronçon de route». Répondant à une question du député Kamel El Korichi (Indépendants) sur l'utilisation du béton de ciment dans les opérations de réhabilitation des routes, le ministre a indiqué que «l'évolution du parc automobile national et les besoins croissants du développement socio-économique du pays nous interpellent, aujourd'hui plus que jamais, à étudier en toute objectivité l'option technique de l'utilisation du béton de ciment dans la réalisation de routes et de pistes d'aéroport comme méthode complémentaire à la technique classique basée sur le béton bitumineux». A ce propos, il a précisé que «l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), placé sous tutelle, a été chargé de la réalisation d'une expertise pour un tronçon pilote et de l'élabora-



tion d'une note technique sur l'utilisation du ciment dans la réalisation des routes». S'agissant de la réhabilitation de la route nationale 05 dans son tronçon traversant et reliant la wilaya de

Boumerdes à partir des limites d'Alger jusqu'à Tizi Ouzou, Boudouaou-Borj Menaïel, M. Rekhroukh a rappelé la réalisation, en 2023, de l'axe spécial vers Bouira sur une longueur de

13 km, ainsi que la proposition d'inscription d'une opération liée au deuxième tronçon vers Alger (13 km), dans le cadre des séances d'arbitrage de la loi de finances 2025, soulignant la

résolution du problème de glissements de terrain enregistrés. Répondant à une question du député Salhi Abderrahmane (Front Al Moustakbel) sur le parachèvement du dédoublement de la voie au niveau de la RN 49 reliant les wilayas de Ouargla et Ghardaïa, le ministre a expliqué que la réalisation de ces travaux était inscrite parmi les propositions de la wilaya de Ghardaïa dans le cadre de la loi de finance 2025 avec une autorisation d'engagement estimée à 5 mds DA, assurant que son secteur œuvrerait à l'inscription de ce projet selon les priorités et les moyens financiers disponibles.

Pour ce qui est de la question du député Abderrafik Brahmia de la même formation politique concernant la réhabilitation de la route reliant la commune de Hammam N'baïl (Guelma) et la commune de Hanancha (Souk-Ahras) sur une distance de 5 km, M. Rekhroukh a précisé que la gestion du programme des opérations relatives aux routes communales relevait du ressort des Collectivités locales, affirmant que son secteur prendra en charge les préoccupations pour faciliter les déplacements des citoyens, et ce, en coordination avec les autorités locales.

N. H.

Lutte contre les feux de forêt

Des réunions de coordination pour évaluer les dispositions de prévention

Plusieurs walis de la République ont présidé, au cours de la semaine dernière, les travaux des Commissions de wilaya de lutte contre les feux de forêt et de récoltes agricoles pour évaluer les dispositions pratiques et préventives prises à cet effet, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Ces réunions de coordination, précise le communiqué, s'inscrivent dans le cadre de «la préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'année 2024, en application des instructions du ministre de l'Intérieur visant à renforcer les efforts de lutte contre les feux de forêt et de

récoltes agricoles en mobilisant tous les moyens nécessaires». Lors de ces réunions, les walis ont pris connaissance de «l'ensemble des dispositions, des mesures pratiques et des actions de prévention et de sensibilisation prises dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, et ont donné des instructions, dont la nécessité d'une coordination étroite entre les différents intervenants dans la lutte contre les feux de forêt et d'une action commune pour mener à bien les opérations de prévention, de la mobilisation du matériel nécessaire et du renforcement de la coordination entre les services des forêts et la Protection civile, notamment dans les

zones forestières proches des populations». Il s'agit également de «l'impératif de nettoyer sous les lignes électriques haute tension et les accotements des routes nationales, des chemins de wilaya et des routes communales proches des forêts, et d'éliminer toutes les sources d'incendie». L'accent a été mis sur la nécessité d'«intensifier les opérations de sensibilisation aux risques des feux de forêt, à travers les différents médias notamment électroniques, ainsi que la consolidation des actions de prévention, notamment la réalisation de points d'eau dans les forêts». Le communiqué a, par ailleurs, indiqué que dans le cadre de la prépara-

tion du programme de lutte contre les feux de forêt pour la saison 2024, les autorités locales de la wilaya de Bouira ont procédé à l'ouverture et à l'aménagement de pistes de forêts à travers différentes communes. Par ailleurs, le wali d'Annaba a donné le coup d'envoi de l'opération d'aménagement d'une tranchée pare-feu sur une superficie de 60 hectares dans la commune d'Oued El Aneb. A son tour, le wali de la wilaya de Mostaganem a inspecté le déroulement des travaux du projet de création d'une base centrale des avions bombardiers d'eau et d'évacuation sanitaire à l'aéroport de Sayada, au sud de la wilaya, a conclu le communiqué.

Youcef A.

Tamanrasset

Belmehdi appelle à renforcer les contacts avec les anciens élèves des zaouïas

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, depuis la wilaya de Tamanrasset, à renforcer les contacts avec les anciens élèves des zaouïas, notamment ceux des pays voisins. Lors d'une visite au siège de la zaouïa Abdellah Ben Abbès, au chef-lieu de la wilaya, dans le cadre du deuxième et dernier jour de sa visite dans la wilaya, M. Belmehdi a souligné «la nécessité de renforcer les contacts avec

les anciens élèves des écoles coraniques et des zaouïas de cette wilaya de l'extrême sud, notamment ceux originaires des pays voisins, qui sont devenus, au terme de leurs études dans ces zaouïas algériennes, des enseignants du Saint Coran dans leurs villages». Inspectant les différentes structures de cette zaouïa, le ministre a réaffirmé l'importance du rôle de ces structures religieuses dans la préservation de l'identité, des

constantes nationales et du référent religieux national qui prône la modération et le juste milieu, ainsi que la protection des générations futures de toute sorte d'invasion culturelle et intellectuelle. La délégation ministérielle a écouté des explications sur cette structure religieuse qui a ouvert ses portes en 1999. Jusqu'à présent, 430 élèves ont été formés dans cette zaouïa, dont 32 originaires de la République du Mali, 72 du Niger

et 13 de Libye, selon les explications fournies. Le ministre a posé, à cette occasion, la première pierre pour la construction de deux mosquées avec deux écoles coraniques dans le quartier Adriane à Tamanrasset, où il a écouté des explications exhaustives données par les responsables en charge du suivi du projet. M. Belmehdi a également inauguré l'école coranique relevant de la mosquée Sayad-Hamza dans le quartier Sourou,

qui compte quatre classes pour l'enseignement et la récitation du Coran, avec deux logements pour les encadreurs de cette école. Dans ce cadre, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a souligné que ces nouveaux projets contribueront à renforcer l'esprit patriotique chez la jeune génération. M. Belmehdi a en outre inauguré la mosquée de l'Imam Ach-Châfi dans le quartier Mouflon, au chef-lieu de la wilaya.

R. N.

Comité monétaire et financier international

Taleb plaide pour le soutien des pays à faible revenu et l'allègement de leur dette

■ Le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, a plaidé, à l'occasion de la 49^e réunion du Comité monétaire et financier international tenue les 18 et 19 avril en cours à Washington, en marge des réunions de printemps du FMI et BM, pour le soutien des pays à faible revenu et l'allègement de leur dette.



Par Salima K.

Présidant la circonscription de pays (Algérie, le Ghana, la République islamique d'Iran, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie), M. Taleb a estimé que la croissance des pays à faible revenus (LICs : Low-Income Countries), dont la plupart disposent de peu ou pas de marge de manœuvre pour les politiques économiques, est entravée par l'augmentation des paiements d'intérêts – qui ont doublé au cours des 15 dernières années – ainsi que la diminution du sou-

tien financier extérieur, a indiqué un communiqué du ministère des Finances. «L'augmentation progressive attendue de la croissance dans les LICs dépendra de la suppression de tous les obstacles à l'investissement et à la croissance et de l'obtention d'un financement adéquat aux conditions les plus concessionnelles», a-t-il plaidé, estimant que les aides leur permettront d'atteindre leurs objectifs de développement, promouvoir l'inclusion et éradiquer la pauvreté. Evaluant la conjoncture de l'économie mondiale, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a estimé

que les risques pesant sur les perspectives mondiales sont désormais plus équilibrés qu'il y a six mois.

Il a relevé, toutefois, que les conditions financières mondiales tendues persistantes, la faible productivité et les chocs climatiques, outre les tensions géopolitiques, continuent de peser sur les perspectives de croissance à moyen terme, en particulier dans les marchés émergents et en développement, ce qui entrave, selon lui, leur accès à des niveaux de revenus plus élevés.

Par ailleurs, il a mis en avant la dynamique du marché éner-

gétique et son impact positif sur les pays exportateurs. «La vigueur récente des marchés internationaux du pétrole et du gaz a offert une opportunité aux exportateurs d'énergie de notre région de renforcer leurs efforts à long terme visant à accroître l'épargne publique et à diversifier leurs économies», a-t-il fait valoir.

D'autre part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a salué les efforts déployés par le FMI pour adapter sa boîte à outils de prêts à l'évolution des circonstances et des défis. Il a exprimé, en outre, le soutien des pays qu'il représente aux travaux en cours du FMI sur le climat, la numérisation, l'égalité des sexes et la stabilité macro-financière ainsi que ses «efforts» visant à assurer la viabilité à long terme du Fonds pour la réduction de la pauvreté et la croissance et à réviser la politique de fixation des charges financières par le Fonds.

Dans son allocution, M. Taleb a également alerté sur la crise humanitaire et économique en cours provoquée par l'agression sioniste contre Gaza.

L'agression contre Gaza a «élargi les divisions géopolitiques et géoéconomiques qui existaient déjà en raison d'autres guerres et conflits créant des obstacles à la facilitation du commerce, à la migration et aux flux de capitaux mondiaux», a-t-il regretté, affirmant qu'«une paix durable est essentielle à la stabilité et à la prospérité mondiales».

S. K.

Métaux
Le cuivre et l'or devraient encore augmenter en raison des perspectives de demande

LE CUIVRE, l'or et d'autres métaux qui ont enregistré de forts gains cette année connaîtront une nouvelle hausse, alimentée par les perspectives robustes de la demande chinoise et les incertitudes macroéconomiques, a déclaré le cabinet de recherche chinois Antaika. Les prix du cuivre, souvent utilisés comme indicateur économique, ont été soutenus par les craintes de réductions de production dues à la pénurie de matières premières et à l'optimisme de la demande alimenté par la transition énergétique verte. Le contrat de référence sur le cuivre à trois mois du London Metal Exchange (LME) a atteint vendredi un sommet sur deux ans de 9 843 dollars la tonne métrique, en hausse de 14 % depuis le début de l'année. Le contrat de cuivre le plus négocié sur le Shanghai Futures Exchange (SHFE) a atteint un niveau record de 79 840 yuans (11 025,80 dollars) la tonne plus tôt vendredi, soit une hausse de 14 % depuis le début de l'année. Le cuivre devrait encore progresser, porté par d'importants afflux de capitaux qui dureront probablement jusqu'à ce que les Etats-Unis réduisent leurs taux d'intérêt, a déclaré Antaika dans son rapport. Au premier trimestre, la demande de cuivre a augmenté, principalement dans le secteur des nouvelles énergies, notamment les véhicules électriques et l'énergie éolienne, ainsi que dans le secteur des technologies de l'information, comme les équipements électriques et les centres de données liés à l'IA. Quant à l'or, Antaika s'attend à ce que les prix mondiaux du métal jaune restent soutenus par l'appétit croissant des investisseurs et la hausse des coûts de production.

L'or au comptant a augmenté de 0,2 % à 2 383,79 dollars l'once vendredi, se situant près d'un sommet historique de 2 431,29 dollars atteint le 12 avril.

Le cabinet de recherche s'attend à ce que la tendance haussière perdue à moyen et long terme, atteignant jusqu'à 2 700 dollars l'once.

R. E.

Finance

Faid s'entretient à Washington avec la présidente de la Nouvelle Banque de Développement

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, s'est entretenu à Washington (Etats-Unis) avec la présidente de la Nouvelle Banque de Développement (NBD), M^{me} Dilma Vana Rousseff, avec laquelle il a évoqué l'évolution du processus d'adhésion de l'Algérie à cette institution financière internationale, a indiqué un

communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue en marge de la participation de M. Faid aux travaux des réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), qui se tiennent actuellement à Washington, explique le document. Les discussions ont

porté notamment sur «l'évolution du processus d'adhésion de notre pays à cette institution financière internationale», ajoute le ministère. A cet égard, M^{me} D. Rousseff a précisé que «ce processus suit son cours selon le calendrier arrêté et que les procédures juridiques et institutionnelles pour une telle adhésion

sont dans leur ultime phase de finalisation». Les deux parties ont, par ailleurs, abordé «les possibilités de coopération future avec notre pays dans le financement des projets de développement stratégiques et structurels pour l'économie algérienne».

Farid M.

Chine

Le commerce électronique transfrontalier en hausse de 9,6 % au 1^{er} trimestre

Le commerce électronique transfrontalier de la Chine a augmenté de 9,6 % en glissement annuel pour atteindre 577,6 milliards de yuans (environ 81,3 milliards de dollars) au premier trimestre de l'année en cours 2024, selon les données du ministère

chinois du Commerce. Au cours de cette période, les importations et exportations de commerce électronique du pays avec les pays partenaires du commerce électronique de la Route de la Soie, tels que la Hongrie, le Cambodge et le Brésil, ont connu

une croissance rapide, a indiqué le ministère. «Le rythme de la coopération internationale en matière de commerce électronique s'est accéléré», a noté le ministère du Commerce, qui a organisé pour la première fois des plateformes de commerce élec-

tronique chinoises pour effectuer des roadshows dans des pays étrangers. «Grâce à cette initiative, les entreprises chinoises de commerce électronique sont entrées en contact avec plus de 60 petites et moyennes entreprises en Italie», selon le ministè-

re. Au cours du premier trimestre, les ventes au détail en ligne du pays ont atteint 3 300 milliards de yuans, soit une augmentation de 12,4 % en glissement annuel, la consommation de services continuant à tirer la croissance, a fait savoir la même source.

N. T.

Mois du patrimoine à Médéa

Une belle ambiance en ouverture

■ Une belle ambiance a été créée vendredi après-midi au lac Dhaya à Médéa, où les activités inscrites dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine ont été lancées par la directrice de la culture de la ville et les autorités locales.

Par Abia Selles

De nombreuses familles ont assisté à la cérémonie d'ouverture de ce mois qui coïncide avec la célébration du Printemps culturel et patrimonial de la ville de Médéa au lac Dhaya. Ce dernier est célébré chaque année par la population de la ville dans ce lieu ouvert au large public. En effet, un programme culturel et artistique diversifié à travers lequel les organisateurs ont voulu faire connaître la spécificité du patrimoine culturel matériel et immatériel local a été présenté au public. Des quads, où les contes de nos ancêtres ont été racontés, ont été organisées à cette occasion en présence des familles, dont certaines sont des habituées du lac Dhaya. Une participation éminente du mouvement associatif a été enregistrée lors de cette cérémonie en pleine nature. L'association Dalia pour les coutumes et traditions de Médéa, l'association Amal des femmes adhraouia, l'association Al-Nojoum pour le tourisme et l'artisanat traditionnel d'Al-Barouagiya, l'association Al-Wasal pour la renaissance du patrimoine national de Wuzara, n'ont ménagé aucun effort à cette occasion pour mettre en valeur la variété de l'héritage ancestral de la ville de Médéa.

Il y a lieu de citer aussi l'association culturelle Amghri de Bouira qui a pris part à cette journée dans le cadre d'un échange culturel entre les deux villes.

Des ateliers de cuisine de plats traditionnels spécifiques à la région ont été organisés au profit des artisans de la ville ainsi que diverses expositions spécialisées dans la présentation d'aliments et de friandises traditionnelles.

A l'instar d'autres activités de cette journée, les spectacles de fantasia et des représentations folkloriques ont beaucoup marqué l'assistance lors de ces célébrations. «Rien ne vaut la beauté de la fantasia et de notre folklore.



C'est quelque chose de très particulier et de grande valeur dans notre ville», témoigne une femme de Médéa.

Les passionnés de lettres ont été invités à une exposition de livres ainsi qu'à des lectures poétiques des poètes locaux. Des chapiteaux spéciaux ont été mis en place pour assurer le bon déroulement de ces activités qui nécessitent un climat particulier.

Les enfants présents ont eu droit à des ateliers d'art animés

par un groupe d'artistes locaux qui excellent dans le dessin de peintures artistiques naturelles et traditionnelles. Ils ont également assisté à des spectacles de conte et théâtre de marionnettes.

La population présente à Dhaya cet après-midi n'a pas caché son enthousiasme d'assister aux activités proposées dans une ambiance festive. «Tout ce qui est exposés aujourd'hui ici est un hommage à nos ancêtres qui malgré le colonisateur et sa

politique destructive ont su protéger leur culture et leur identité nationales», a déclaré un homme âgé présent sur les lieux.

Pour sa part, la directrice de culture de Médéa, M^{me} Salima Gaoua, a remercié les services de «la Gendarmerie nationale, de Protection civile et les différents services de sécurité, pour l'accompagnement, l'assurance et l'organisation qu'ils ont apportés et par lesquels ils ont contribué au succès du lancement officiel des activités du Mois du patrimoine culturel 2024, qui a coïncidé avec la grande manifestation culturelle appelée le Printemps culturel et patrimonial de la ville de Médéa au lac Dhaya». M^{me} Salima Gaoua a cité cette occasion pour remercier les efforts du wali de Médéa pour assurer une bonne dynamique culturelle dans la ville et «son souci constant de faire avancer le train de la culture à travers un accompagnement et un encouragement constants».

A. S.

Patrimoine culturel immatériel de l'humanité
L'Algérie présentera le dossier du zellige pour son inscription

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi à Béjaïa, où elle a procédé à l'ouverture du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), que son secteur présentera au cours du mois d'avril le dossier «Art de l'ornementation architecturale en zellige : connaissances et compétences», pour son inscription au nom de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'Algérie compte, selon la ministre, «onze éléments immatériels sur les listes du patrimoine culturel mondial de l'Unesco, et œuvre à en inscrire davantage, sachant qu'en mars 2023, un dossier a été déposé pour la classification de la tenue traditionnelle de l'Est algérien, outre le dossier arabe commun relatif au henné, qui sera examiné en décembre 2024».

Mouloudji a souligné que «dix dossiers ont été préparés cette année pour inscription au cours des prochaines années sur la liste du patrimoine de l'Humanité auprès de l'Unesco». La ministre a affirmé que son département ministériel tend à mobiliser tous les moyens humains, matériels, scientifiques et méthodologiques pour constituer une banque de données nationale englobant les éléments du patrimoine culturel immatériel, par la documentation, l'enregistrement sur différents supports et la distribution à travers le territoire national, et ce, en coordination avec les établissements sous tutelle, à savoir les Directions de la culture, les musées nationaux, les offices de parcs culturels et les différents centres de recherche, et en partenariat avec les établissements universitaires et les acteurs de la société civile. R. C.

37^e anniversaire d'«Essendoussia» à Alger

Un vibrant hommage rendu à Mohamed Kheznadji

L'association culturelle «Essendoussia» de musique andalouse a célébré, vendredi soir à Alger, le 37^e anniversaire de sa création, avec trois prestations d'école dédiées au doyen du genre Mohamed Khaznadji, devant un public nombreux. Accueilli à l'Auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria, la célébration de cet «anniversaire-hommage» s'est déroulée en présence du représentant de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Abdelhamid Cherdoud, de responsables d'associations de musique andalouse et de plu-

sieurs interprètes de renom, tous venus manifester leur reconnaissance à leur mentor et grand maître de cette musique savante. Durant près de trois heures, l'association «Essendoussia» a déroulé un programme de grande école, devant un public nombreux venu remercier ce bel ensemble fondé en 1987 par de grands noms de l'Ecole sanaâ, à l'instar de Nouredine Saoudi, présent à cette belle soirée-événement. Nouredine Saoudi, ou le «ténor de la douceur», a rappelé le parcours singulier de Mohamed Kheznadji, «une voix authentique, simple et équilibrée, dotée d'un vibrato exceptionnel»,

a-t-il déclaré, un «modèle de chant», qu'il avait suivi durant ses années d'apprentissage, «sur conseils de son maître de l'époque, Mohamed Fekhardji». Sous les regards de Zakia Kara Terki et Karim Moussaoui, ainsi que ceux des responsables de plusieurs collectifs, dont Alwane El Andalou, El Fekhardjia et les Beaux-Arts d'Alger, Dar El Gharnatia de Koléa, El Djennadia de Boufarik et la Fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, la présidente d'Essendoussia, Bahidja Triki, a fait entrer sur scène la vingtaine d'instrumentistes de la classe d'initiation, sous la direction de Moussa Haroun. Le

maître Mohamed Khaznadji a pu constater d'entrée que «la sauvegarde du patrimoine de la musique andalouse et sa transmission étaient déjà assurées», car, a-t-il déclaré, l'association Essendoussia est déjà dotée de «jeunes talents promis à de belles carrières». Très applaudis par l'assistance, les chérubins aux mandolines âgés entre huit et dix ans, Jihane Berbiche, Mouloud Mohamed Racim Haroun, Dina Bordji et Inès Bougdal et leurs aînés, Abdellah Benmehiriz, Amina Lina Hamek, Nour Aya Hamza, ainsi que la belle et virtuose Imène Bendris, ont souri radieux, entre autres

instrumentistes, ont rendu un répertoire consistant fait d'inquillet, de m'dhis et de pièces dans le genre aroubi. Rendues à l'unisson et en a cappella, les pièces «Bismi Allah», «Bi asma ika el Hosna», «Essob'hou bada», «Hada El Djamala» et «Douâ», ont, entre autres, constitué la première partie du répertoire, brillamment enchaînée pour conclure avec «Houm fi el khilaâ», «Ghozayali sokkar nabet», «Tarahalou aânni», «Hayya negh'tanem had zeyyara», «Mata nestarihou» ou encore «Harrantou bik Nouâssi».

F. H.



Europe de l'Est

Plusieurs civils tués dans des attaques réciproques de la Russie et de l'Ukraine

■ L'Ukraine a lancé aux premières heures hier une vague de drones sur la Russie, mettant le feu à un dépôt de carburant, selon une source de la Défense ukrainienne, et les deux pays se sont mutuellement accusés d'attaques meurtrières contre des civils.

Par Rosa C.

Un vote clé est prévu cette semaine au Congrès américain sur une aide de 61 milliards de dollars (57 milliards d'euros) attendue depuis plusieurs mois par Kiev. «L'Ukraine ne peut plus attendre face à la pression russe», a déclaré vendredi son président, Volodymyr Zelensky, lors d'une visioconférence avec l'Otan, réclamant notamment au moins sept systèmes anti-aériens Patriot supplémentaires. L'Ukraine fait face à des pénuries de munitions et est dans l'incapacité de protéger

l'ensemble de ses villes et de ses infrastructures énergétiques, régulièrement ciblées par l'armée russe depuis plusieurs semaines.

Kiev n'a de cesse de réclamer à ses partenaires munitions et systèmes anti-aériens pour contrer ces frappes russes, mais les divisions en Europe et surtout à Washington ont ralenti les livraisons. Hier, une frappe russe a fait deux morts dans le nord-est de l'Ukraine et des bombardements transfrontaliers ukrainiens ont tué côté russe au moins trois personnes, dont une femme enceinte. L'Ukraine a elle déclaré

que la Russie avait lancé des frappes sur des immeubles résidentiels à Vovchansk (nord-est), une ville située à environ cinq kilomètres de la frontière russe, faisant deux morts et deux blessés. «Une frappe directe a été enregistrée sur un immeuble résidentiel de neuf étages», selon le parquet régional. «Une femme et un homme ont été blessés. Ils sont âgés chacun de 61 ans. A d'autres endroits, deux hommes âgés de 50 et 84 ans sont morts après le bombardement de la ville». Le gouverneur de la région de Kharkiv, Oleg Synegoubov, a lui partagé une photo montrant un monceau de ruines près d'une partie effondrée d'un bloc résidentiel de plusieurs étages. La Russie a tiré au moins sept missiles sur l'Ukraine durant la nuit, dont deux ont été abattus par la défense anti-aérienne, selon l'armée de l'air ukrainienne. Parallèlement, une source de la Défense ukrainienne a déclaré à l'AFP que Kiev avait visé dans la nuit huit régions russes lors d'une attaque de drones «à grande échelle» visant «l'infrastructure énergétique qui alimente le complexe militaro-industriel russe». «Au moins trois sous-stations électriques et un dépôt de carburant ont été touchés et ont pris feu», a ajouté cette source. Il s'agissait d'une opération conjointe des services de sécurité ukrainiens (SBU), des services du renseignement militaire (GUR) et des forces armées. Le



ministère russe de la Défense n'a lui pas évoqué ce dépôt touché selon Kiev, indiquant toutefois avoir intercepté 50 drones ukrainiens durant la nuit dont certains à des centaines de kilomètres de la frontière ukrainienne et même près de Moscou. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montraient un énorme incendie faisant rage dans un dépôt de carburant de la région russe occidentale de Smolensk dont le gouverneur Vassili Anokhine a affirmé qu'il avait été provoqué par la chute de drones abattus. L'Ukraine, confrontée à l'invasion russe depuis deux ans, multiplie ses attaques contre la Russie ces dernières semaines

en visant notamment des raffineries. Kiev a promis de porter les combats sur le sol russe en représailles aux nombreux bombardements meurtriers sur son territoire. Dans la région russe de Belgorod, le gouverneur Viatcheslav Gladkov a fait état, en début de journée, de deux morts dans des attaques de drones ukrainiens puis du décès d'une femme enceinte lors de bombardements ultérieurs. Un immeuble résidentiel et une grange dans le village de Poroz, à moins de deux kilomètres de la frontière, ont été «complètement incendiés», selon M. Gladkov. Un autre bâtiment a été gravement endommagé. R. C.



Commentaire

Fâcherie

Par Fouzia Mahmoudi

Si la droite nationaliste à tendance en Europe à se montrer très solidaire, souffrant souvent de la même ostracisation, parfois des étincelles surgissent entre responsables politiques de partis de différents pays. Marine Le Pen, en visite à Mayotte hier, s'est ainsi dite «fâchée» contre son allié allemand au Parlement européen, l'AFD, qui «ferait mieux de s'occuper des problèmes de l'Allemagne» au lieu de questionner l'appartenance de l'archipel à la France. Dans une question écrite au Bundestag cette semaine, l'AFD (Alternative für Deutschland) a appelé le gouvernement fédéral «à prendre position sur les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies selon lesquelles la France doit restituer l'archipel de Mayotte à l'Union des Comores». «L'AFD ferait mieux de s'occuper des problèmes de l'Allemagne et je suis fâchée de cette situation», a déclaré la candidate du RN à la prochaine présidentielle à son arrivée. «Je vais leur expliquer la raison pour laquelle les Mahorais ont par trois fois déjà exprimé leur souhait d'être Français», a-t-elle ajouté. Lors de la proclamation de l'indépendance des Comores, Mayotte a choisi de rester en France par deux référendums en 1974 et 1976. Un troisième référendum en 2009 a fait de Mayotte un département. Un porte-parole de l'AFD, Matthias Moosdorf, a expliqué que son parti n'avait «pas imaginé que le RN serait contrarié par cette question» et que cette question visait l'ambivalence, selon l'AFD, pratiquée par le gouvernement allemand sur les référendums d'autodétermination, ce dernier ne reconnaissant pas le résultat de celui organisé en Crimée en 2014. «Ce parallèle avec la Crimée est particulièrement maladroit», a jugé Marine Le Pen qui compte donner à ses alliés «quelques leçons de géopolitique». Les relations entre les deux partis, qui siègent dans le même groupe «Identité et démocratie» au Parlement européen, sont tendues depuis la révélation d'un projet secret d'expulsion massive d'étrangers et de citoyens allemands réputés non-intégrés si l'AFD arrivait au pouvoir. L'affaire avait provoqué des manifestations d'ampleur contre l'extrême droite dans toute l'Allemagne. Et Marine Le Pen avait déclaré être «en total désaccord» avec cette idée. Par ailleurs, sur les relations avec les Comores dont sont issus nombre d'immigrants arrivant sur Mayotte, Marine Le Pen a appelé à «siffler la fin de la récréation», les accusant de «vouloir récupérer Mayotte par la démographie». Elle a évoqué des mesures de rétorsion comme le gel des avoirs des dirigeants comoriens ou la suppression de visas. Ainsi, cette fâcherie entre l'AFD et le RN reflète surtout les niveaux d'acceptations auxquels sont les deux partis. En Allemagne, même s'il gagne peu à peu du terrain, l'AFD reste un petit parti avec très peu de chance d'accéder au pouvoir rapidement. Le RN, pour sa part, est au pic de sa popularité avec des chances réelles cette fois-ci de remporter la prochaine présidentielle. Le parti de Marine Le Pen doit ainsi se montrer précautionneux pour ne pas froisser des électeurs potentiels à l'importance cruciale, alors que l'AFD peut encore se permettre tous les outrages, comme le Front National il y a trente ans. Reste à voir si cette escarmouche aura une incidence sur les relations entre les deux mouvements, ou si le petit parti allemand se montrera conciliant pour ne pas se mettre à dos le RN qui est également en ce moment très haut placé dans les sondages concernant les élections européennes de juin prochain.

F. M.

Ecosse

Les indépendantistes à la recherche d'un second souffle

Les partisans de l'indépendance de l'Ecosse comptent défilé ce week-end à Glasgow pour tenter de redonner un souffle à leur mouvement, considérablement affaibli à quelques mois des élections législatives britanniques. L'objectif d'autodétermination a du plomb dans l'aile depuis la démission surprise l'an dernier de la charismatique Nicola Sturgeon, qui était à la tête du gouvernement local depuis neuf ans. Depuis, son mouvement, le Parti national écossais (SNP), au pouvoir dans le territoire, a enchaîné les déboires. Dernier revers en date, le mari de Nicola Sturgeon et ancien directeur général du SNP, Peter Murrell, a été inculpé jeudi pour détournements de fonds dans l'enquête sur les finances du parti. Cette enquête vise l'utilisation de dons de 600 000 livres (683 000 euros) collectés ces dernières années en vue d'un nouveau référendum d'indépendance. Nicola

Sturgeon elle-même avait été entendue en garde à vue en juin dernier puis relâchée sans qu'aucune charge ne soit retenue contre elle. L'ancienne dirigeante de 53 ans a qualifié vendredi la situation d'«incroyablement difficile», quand l'actuel Premier ministre, Humza Yousaf, a reconnu qu'il s'agissait d'un «sérieux problème». Au moment du référendum sur l'indépendance de 2014, Nicola Sturgeon s'était imposée comme l'une des figures de proue du mouvement avec le Premier ministre écossais de l'époque, Alex Salmond. L'Ecosse avait alors voté à 55 % contre l'indépendance. Mais la dirigeante a remis la question sur la table en 2016 après le Brexit, défendant le fait que l'Ecosse devait quitter le Royaume-Uni car ses habitants avaient massivement voté pour rester dans l'Union européenne. Son influence et ses capacités de communication pendant la pandé-

mie de Covid-19, tranchant avec le chaos à Londres sous la houlette de Boris Johnson, ont fait grimper le soutien à l'indépendance au dessus des 50 % en 2021. Après plusieurs refus de Londres d'organiser un autre référendum, Nicola Sturgeon a porté l'affaire devant la plus haute juridiction du Royaume-Uni. Mais en novembre 2022, les juges ont estimé que seul le gouvernement britannique pouvait autoriser la tenue d'un tel scrutin. La dirigeante écossaise a présenté sa démission peu après, et le soutien à l'indépendance est tombé entre 41 % et 43 %, selon trois sondages d'opinion réalisés en avril. L'actuel chef de file du SNP et Premier ministre, Humza Yousaf, s'est engagé à poursuivre la campagne en faveur de l'indépendance lors des élections législatives britanniques, qui doivent avoir lieu à l'automne.



Coupe de la Confédération africaine/USMA-RS Berkane

Les Rouge et Noir pour prendre option

■ L'USM Alger dispute ce soir, au stade du 5-Juillet, les demi-finales aller de la Coupe de la Confédération africaine face à la formation marocaine de la Renaissance de Berkane, et tentera de prendre option pour la qualification en finale avant même la rencontre retour qui aura lieu au Maroc dans une semaine.

Par Mahfoud M.

La formation de Soustara qui carbure à plein régime, que ce soit en Coupe d'Algérie où elle est qualifiée au dernier carré ou en Coupe de la CAF, souhaite donc continuer sur cette lancée et arriver en finale pour, pourquoi pas, décrocher le trophée une deuxième fois consécutive. Auteurs d'une qualification méritée face aux Nigériens de Rivers, les Unionistes tenteront de poursuivre l'aventure avec ce match très difficile face aux gars de



Berkane. Les poulains de Garrido se donneront à fond pour réussir cette sortie au stade du 5-Juillet, surtout qu'ils seront, comme toujours, soutenus par leurs nombreux fans qui se déplaceront en masse. Ce ne sera pas une partie de plaisir surtout que Berkane a l'habitude de jouer les premiers rôles dans cette compétition et souhaite aussi faire de son mieux pour obtenir un résultat probant. Il faudra donc faire très attention et ne pas laisser des boulevards à exploiter par l'équipe adverse

pour l'emporter et revenir avec le point du nul. Les coéquipiers de Belaïd savent ce qui les attend lors de cette empoignée et sont conscients du fait qu'ils doivent être sur leurs gardes et ne pas perdre leur concentration. A souligner, par ailleurs, qu'un incident s'est produit à l'arrivée de l'équipe de Berkane à Alger, avec la présentation de maillots à connotation politique, avec une carte rejetée par les autorités algériennes. La CAF a refusé ce maillot qui a été changé par le club marocain. **M. M.**

Ligue 1 (23^e J)

Le leader accroché à Magra, le CSC confirme

Le MC Alger, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, s'est contenté du point du match nul en déplacement face au NC Magra (0-0), alors que son poursuivant, le CS Constantine, a conforté sa position de dauphin en allant s'imposer sur le terrain de l'USM Khenchela (2-1), à l'occasion de la 23^e journée disputée vendredi, devant se poursuivre hier. En l'absence de son maître à jouer, Youcef Belaïli, ménagé, le MCA a tout de même tenu bon à Magra qui réalise, en revanche, une mauvaise opération pour le maintien, puisqu'il compte provisoirement sept points d'avance sur le premier reléguable le MC Oran (15^e, 19 pts) qui compte un match en moins. Même si ce point vaut son pesant d'or dans la course pour le titre, ce résultat vierge met fin à une belle série de sept succès de rang pour le «Doyen», toutes compétitions confondues. En revanche, le CS Constantine n'a pas raté l'occasion de réduire l'écart sur le Mouloudia, en s'imposant en déplacement face à l'USMK (2-1) grâce à deux buts de Temine (4^e) et Khelifaoui (57^e). Le club constantinois, qui aligne pour l'occasion une 7^e victoire de rang, toutes compétitions confondues, conforte sa deuxième place avec 43 points, à dix longueurs du MCA, à sept journées de l'épilogue. Rien ne va plus en

revanche chez l'USMK qui peine à sortir la tête de l'eau. Les coéquipiers de Chouaib Debbeh enchaînent un 5^e match sans victoire et restent scotchés provisoirement à la 10^e place en compagnie du MC El-Bayadh avec 28 points chacun.

Le Chabab réagit, l'USS droit vers la Ligue 2

Le CR Belouizdad, qui restait sur un nul concédé à domicile face au Paradou AC (1-1), a bien réagi devant ses supporters en dominant l'US Biskra (4-0), groggy après son élimination en

quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-3). Meziane a débloqué la situation en ouvrant la marque d'un coup direct peu avant la mi-temps (45^e). Après la pause, le Chabab a doublé la mise sur un but contre son camp d'Adouane (46^e) avant d'enchaîner avec deux autres réalisations de Boussouf à l'heure de jeu et Meziane (89^e). Un succès qui permet au quadruple champion d'Algérie en titre de rester au contact du dauphin, alors que l'USB concède une deuxième défaite de suite. Du côté des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif a réagi en réalisant une victoire renversante face à la JS Saoura (2-1).

Menés au score dès la 9^e minute sur un but signé Hammia, les Sétifiens ont égalisé d'abord par Aggoun peu avant la pause (44^e), avant d'inscrire le but de la victoire par Aouissi (71^e). Un succès précieux qui permet à l'Entente de mettre fin à une mauvaise série de trois matchs de disette, et surtout de se hisser provisoirement à la 4^e place. La formation de Béchar, quant à elle, retombe dans ses travers et échoue à confirmer son dernier succès décroché en déplacement face à l'ASO Chlef (2-1). Dans le bas du classement, la lanterne rouge, US Souf, est virtuellement reléguée en Ligue 2 amateur, en concédant

un 6^e revers de suite à la maison face à l'ASO Chlef (0-2). Les Chéliens, qui restaient sur trois défaites et un nul, toutes compétitions confondues, avant leur déplacement à El-Oued, réalisent une belle opération pour le maintien en ouvrant de cette 23^e journée, la JS Kabylie a réalisé une belle opération dans l'optique du maintien en s'imposant mardi à Tizi-Ouzou face au MC Oran (3-1). USM Alger-ES Ben Aknoun a été reporté en raison de l'engagement des Algérois en demi-finales (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Gymnastique artistique / Coupe du monde 2024 (4^e étape-Doha)

Kaylia Nemour en or aux barres asymétriques

L'Algérienne Kaylia Nemour a décroché la médaille d'or aux barres asymétriques de la quatrième et dernière étape de la Coupe du monde 2024 de gymnastique artistique, qui se déroule du 17 au 22 avril courant à Doha (Qatar). L'Algérienne de 17 ans a terminé ce concours avec 15.366 points, se plaçant largement devant la Philippine Ruivivar Levi (2^e/13.633), au moment où la Biélorusse Alena Tsitavets s'est contentée de la troisième place avec 13.600

points. Nemour s'était brillamment qualifiée pour la finale des barres asymétriques mercredi soir, en réalisant un enchaînement parfait, qui lui avait permis de terminer largement en tête de sa série, avec une note de 15.400, devançant ainsi la Biélorusse Alena Tsitavets (2^e/13.666) et la Néo-Zélandaise Georgia Rose Brown (3^e/13.400). Cette quatrième et dernière étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique à Doha a permis à la Philippine Ruivivar

Levi et à la Néo-Zélandaise Georgia-Rose Brown de décrocher les deux derniers billets qualificatifs aux JO de Paris. Nemour, elle, était déjà qualifiée bien avant de venir au Qatar. Selon les organisateurs, cette dernière étape de Coupe du monde a enregistré une participation exceptionnelle de plus de 250 gymnastes représentant 69 nations. Pour rappel, l'Algérienne Kaylia Nemour qui occupe la première place au classement général de l'épreu-

ve, avait remporté la médaille d'or au concours des barres asymétriques lors de la deuxième étape qui s'était déroulée à Cottbus (Allemagne) et de la 3^e étape qui s'était déroulée à Bakou (Azerbaïdjan). En plus de la médaille d'or qu'elle a glanée, Nemour a profité de cette compétition mondiale pour préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains.

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est - 23^e j)

L'O Akbou cale à Batna

L'Olympique Akbou, leader de la poule Centre-Est, et son dauphin, le MSP Batna, se sont neutralisés (0-0) dans le choc de la 23^e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, également marquée par le statu quo dans la lutte pour le maintien avec l'USM Annaba, l'ES Ghozlane et le MC El Eulma, qui occupent toujours les trois places de reléguables. Malgré ce match nul, l'Olympique Akbou (58 pts)

garde une avance confortable sur son poursuivant direct, le MSP Batna (45 pts), et préserve sa série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls). Troisième au classement, l'autre club de Batna, le CAB (40 pts), s'est incliné en déplacement (0-1) face à l'IRB Ouargla (28 pts) qui occupe le neuvième rang conjointement avec l'USM El Harrach, vainqueur devant HB Cheighoum Laid (2-0). A la faveur de leur succès, l'IRBO et

l'USMH font un grand pas vers le maintien en Ligue 2. Dans le milieu du tableau, le MO Constantine et le NRB Telegghama, quatrièmes ex æquo avec 32 points, ont battu respectivement l'Olympique Magrane et la JS Bordj Ménaïel sur le même score de 2 à 0, alors que l'IB Khemis El Khechna, également quatrième, a fait match nul face à l'AS Khroub (1-1). Dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba, premier reléguable avec

23 points et qui compte un match en retard face à la JS Bordj Ménaïel programmé mardi prochain, a obtenu le point du match nul lors de son déplacement chez la lanterne rouge, le MC El Eulma, qui a déjà un pied en Inter-régions. Toujours dans le bas du classement, l'E Sour Ghazlane et l'AS Ain M'illa ont fait match nul (1-1) et restent coincées dans la zone rouge à sept journées de la fin du championnat. La 23^e journée de la

Ligue 2 amateur s'est poursuivie hier (15h00) avec les rencontres de la poule Centre-Ouest, notamment le déplacement du leader, l'ES Mostaganem (53 pts), chez le SKAF Khemis Miliana (6^e, 32 pts). Intraitables cette saison, les gars de Mosta devraient revenir avec les trois points de la victoire face à une équipe du SKAF qui occupe le milieu du tableau avec aucun objectif à l'horizon mais qui tentera de réussir l'exploit.

APN

Boughali à Mascate pour une visite officielle au Sultanat d'Oman

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, est arrivé hier à Mascate pour une visite officielle au Sultanat d'Oman, à l'invitation du président du Conseil omanais de la Choura, Cheikh Khalid Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M. Boughali, qui conduit une délégation, a été accueilli à son arrivée dans la capitale omanaise par Cheikh Khalid Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali, des membres du Conseil de la Choura et l'ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman, Mohamed Ali Boughazi, précise le communiqué.

M. N.

Tassili Airlines

La compagnie renforce ses dessertes vers la France

TASSILI AIRLINES étendra cet été son programme régulier de transport international vers la France par la mise en place d'une nouvelle fréquence quotidienne sur Paris Charles de Gaulle à partir d'Alger et le lancement d'une liaison entre Oran et Strasbourg, a annoncé la compagnie aérienne nationale dans un communiqué.

Ainsi, «l'aéroport de Paris Charles de Gaulle verra, dès le 8 juin 2024, l'atterrissage quotidien des Boeing 737-800NG de Tassili Airlines au départ d'Alger», précise la compagnie soulignant que «plus de 2 000 sièges hebdomadaires seront mis à la disposition des clients souhaitant relier les deux capitales, dans les meilleures conditions de sécurité, ponctualité et qualité de service».

En sus, la liaison Oran-Strasbourg-Oran sera opérée chaque jeudi, à compter du 4 juillet prochain, selon le communiqué faisant observer que cette liaison viendra renforcer celles déjà opérationnelles vers la ville française depuis Alger et Constantine.

Quant à la liaison bihebdomadaire reliant Alger à la ville de Nantes, elle est déjà opérationnelle chaque dimanche et vendredi, ajoute la même source. Concernant les bagages, Tassili

Airlines rappelle qu'une franchise est offerte de 10 kg en cabine et 30 kg en soute pour la classe économie, et de 10 kg en cabine et 40 en soute pour la première classe.

La compagnie a également annoncé dans son communiqué le lancement d'un nouveau produit commercial baptisé «Voyagez Léger», durant cette saison. Il s'agit d'une tarification spéciale, fixée à 19 400 DA / 149 € en aller-retour, dans les voyages sans bagages, avec 10 kg autorisé en cabine, et ce, pour les trois destinations : Paris, Nantes et Strasbourg.

S'ajoute à cela, l'application d'une tarification promotionnelle pour les lignes Alger-Paris-Alger (à partir de 28 400 DA / 207 €), Alger-Strasbourg-Alger (à partir de 29 000 DA / 199 €), Alger-Nantes-Alger (à partir de 30 000 DA / 216 €), Constantine-Strasbourg-Constantine (à partir de 28 900 DA / 222 €), et Oran-Strasbourg-Oran (à partir de 31 000 DA / 228 €). Pour rappel, Tassili Airlines est une filiale du groupe Sonatrach, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013.

Safy T.

Conseil de sécurité

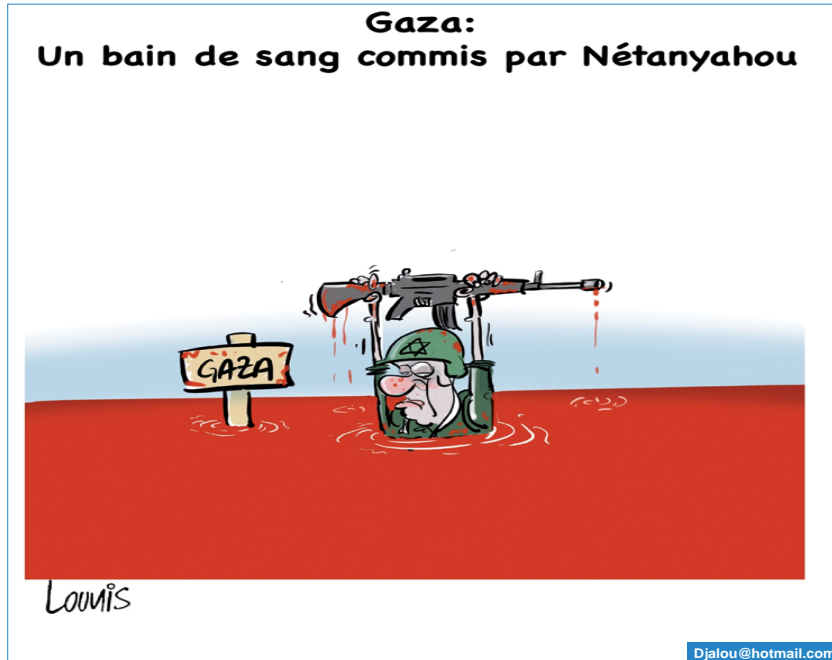
L'ambassadeur de l'Etat de Palestine salue «le rôle de chef de file» de l'Algérie

L'AMBASSADEUR de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayeze Abu Aïta, a salué «le rôle de chef de file» de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU, en faveur de l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, qualifiant le vote de 12 pays, jeudi, en faveur du projet de résolution présenté par l'Algérie de «grande victoire» pour la cause palestinienne. Dans un communiqué publié par l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Abu Aïta a salué le projet de résolution présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité, ainsi que le travail, la préparation, la coordination et la concertation menés avec toutes les parties et groupes internationaux pour concourir à son aboutissement. Il a estimé que les 12 votes recueillis en faveur du pro-

jet de résolution, présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité sur l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, était «une grande victoire pour la cause palestinienne», dénonçant le veto américain audit projet de résolution.

L'entité sioniste commet un «génocide» dans le camp de Nour Shams

Un responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a déclaré hier que l'entité sioniste commettait un «génocide» dans le camp de Nour Shams pour le troisième jour consécutif, alors que son armée continue de prendre d'assaut la ville et le camp, faisant des martyrs et des blessés. Moayad Shaaban, chef du



Djalou@hotmail.com

Accidents de la circulation

7 morts et 458 blessés en 48 heures

■ Sept personnes ont trouvé la mort et 458 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours de ces dernières 48 heures à travers le pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

Par Slim O.

Les services de la Protection civile sont intervenus durant la même période pour prodiguer les soins de première urgence à 2 personnes

incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur d'un domicile à Oued El-Bard, dans la wilaya de Sétif, alors qu'une personne est décédée par asphyxie cau-

sée par le gaz émanant d'une bonbonne de gaz butane, à Ain El-Remana, dans la wilaya de Blida, note la même source.

S. O.

Mostaganem

Démantèlement d'un réseau national d'escroquerie via les réseaux sociaux

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté de wilaya de Mostaganem a réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans l'escroquerie à travers les réseaux sociaux, composé de trois individus, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. La même source a précisé que l'opération fait suite à une plainte déposée par l'une des victimes, affirmant qu'elle avait été victime d'escroquerie d'une somme de 200 000 dinars à travers les sites des réseaux

sociaux de la part de l'utilisateur d'un compte électronique. Selon le même communiqué, l'affaire fait suite à une offre d'emploi dans une entreprise et le suspect avait demandé à la victime de lui fournir toutes les données personnelles la concernant, y compris ses données bancaires, afin d'être recrutée au poste proposé. Devant l'insistance du suspect, la victime lui a donné le numéro de série qu'elle avait reçu par SMS, affirmant qu'il était nécessaire pour compléter des informations liées à l'emploi,

avant d'être surprise par un autre SMS faisant état du retrait d'un montant d'environ 200 000 dinars de son compte postal courant via l'application Baridi Mob, a ajouté le communiqué. L'enquête menée sur cette affaire a permis d'identifier le principal suspect et ses deux complices, selon la même source. Sous les accusations de tromperie et d'escroquerie adressées au public à travers le site de réseau social (Facebook), une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant le Parquet de la République près le tribunal de Mostaganem, selon la même source.

Farid Y.

M'sila

Secousse tellurique de 4,2 degrés

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 4,2 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 13h44 dans la wilaya de M'sila, indique dans un communiqué, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest de M'sif, dans la même wilaya, précise la même source.

R. N.